

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article259>

L'Education à la paix

- Education - Education à la paix et à la non-violence -



L'éducation à la paix et à la non-violence est une composante essentielle d'une démarche de développement durable. Les Nations unies la définissent comme « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les États ». L'intégration de cette éducation à l'école - en cohérence avec la nécessité de penser et d'appliquer des méthodes éducatives non violentes - est une priorité, notamment face au développement des messages d'agressivité et de compétition qui tendent à saturer la culture ambiante (medias, TV...).

Paix et développement humain durable

Il n'y a pas de développement humain sans paix et de la même façon la paix suppose que les droits humains (en particulier l'égalité des femmes et des hommes) et le respect de l'environnement soient garantis et mis en oeuvre.

Ainsi, en 2000, lors de l'Année internationale pour une culture de paix, à l'initiative de l'Unesco, plus de 75 millions de personnes ont signé un manifeste, qui mentionne notamment l'importance de « promouvoir une consommation responsable et un mode de développement qui tiennent compte de l'importance de toutes les formes de vie et préservent l'équilibre des ressources naturelles de la planète ».

Journées de la paix et de la non-violence. Ces journées internationales sont l'occasion de mener des actions d'éducation et de sensibilisation. En 2001, l'ONU a institué une Journée internationale de la Paix qui se tient le 21 septembre, puis, en mai 2007 une Journée internationale de la Non-violence le 2 octobre de chaque année. "La Journée internationale de la paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle toutes les nations et tous les peuples seront invités à cesser les hostilités"...

L'éducation à la culture de paix revêt différentes dimensions : justice et défense des droits humains, égalité femmes-hommes et lutte contre les violences de genre, résolution non-violente des conflits, désarmement, médiation, développement durable et respect de l'environnement. C'est une éducation qui passe par la pratique - apprendre à résoudre les conflits qui font partie intégrante de la vie humaine - et qui s'applique à tous les domaines de la vie : école, vie sociale, milieu du travail, entreprises, territoires et quartiers..

Cette éducation devrait constituer une priorité des systèmes éducatifs et scolaires. Intégrant des valeurs de solidarité et de coopération plutôt que de compétition, elle rejoint l'éducation à la solidarité internationale, ainsi que le respect de l'environnement au sens large. Pourtant la notion de "non-violence" est généralement assez mal connue et interprétée, y compris par les acteurs associatifs et ceux de l'éducation, d'autant qu'elle suppose que ces acteurs soient eux-mêmes en mesure, dans leur propre démarche d'appliquer des méthodes favorisant la concertation, la coopération et la résolution non-violentes des conflits.

Une proposition de loi "relative à l'éducation à la résolution non violente des conflits" a été déposée en France par un sénateur le 20 juillet 2011. Ce projet "a pour objet l'introduction de la formation à la résolution non violente des conflits à tous les niveaux du système éducatif français ; l'intégration de cet enseignement dans la formation initiale et continue des enseignants ; l'accès de tous les adultes, travaillant sur un site scolaire, à une formation à la gestion et à la résolution des conflits ; la création d'un institut universitaire spécialisé dans la recherche sur la culture de la non-violence et de la paix et sur l'éducation à la résolution non violente des conflits."

► [Lire le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

La coordination française pour la Décennie mondiale pour une culture de paix a élaboré avec des enseignant-es, chercheur-es, éducateurs un Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix destiné aux différents niveaux de scolarité. [Télécharger le dossier argumentaire \(pdf, 13 pages\)](#)

Ressources documentaires

- ▶ Espace d'échanges et de ressources : <http://www.irenees.net>

- ▶ <http://www.decennie.org>
- ▶ http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr_sommaire.htm
- ▶ villes pour la paix : <http://www.afcdrp.com/>

- ▶ *De la non-violence en éducation*, Jean-Marie Muller, Ed. Unesco, 2002
- ▶ [Télécharger cet ouvrage sur le site de l'Unescot \(pdf, 73 pages\)](#)

- ▶ [Consulter notre article sur les acteurs associatifs pour la paix](#)